

	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	EN-VD-5	Justificatif énergétique Installations de refroidissement / humidification Objet de compétence cantonale
---	---	----------------	---

Commune : 1110 Morges
Objet : Rénovation de la cuisine de la Romande Energie

N° parcelle : 478

Puissance pour refroidissement/humidification (ensemble du bâtiment) **Confort**
(article 36 RLVEne) (Une seule colonne est à remplir !)

	Remplacement d'une installation de froid existante Surface refroidie maintenue	Remplacement d'une installation de froid existante Surface refroidie étendue	Nouvelle installation de froid (nouvelle surface refroidie)
Surface existante refroidie	_____ [m ²]	_____ [m ²]	
Nouvelle surface à refroidir		_____ [m ²]	_____ [m ²]
Puissance existante à remplacer	_____ [kW]	_____ [kW]	
Puissance de la machine de froid à mettre en œuvre	_____ [kW]	_____ [kW]	_____ [kW] ^①
Dont puissance nécessaire à la nouvelle surface refroidie		_____ 0 [kW] ^①	

① Puissance de froid considérée pour le calcul des exigences de l'article 28b alinéa 2 LVLEne EN-VD-72 : _____ **0** [kW], joindre le formulaire

Puissance pour refroidissement/humidification (ensemble du bâtiment) **Process**
(article 36 RLVEne)

Puissance de la machine de froid : 12 [kW]

Descriptif : Puissance de froid positif et négatif pour les chambres froides et appareils de cuisine (machines frigorifiques)

Bases pour refroidissement/humidification et déshumidification

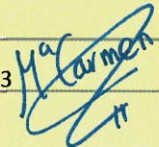
Protections solaires : Extérieures (Volets, stores)
 Intérieures
 Pas de protection (joindre calcul de la valeur g)

Commande automatique des protections solaires oui
 non, demande de dérogation

Références normatives

Norme SIA 382/2, édition 2010
Norme SIA 382/1, édition 2007
Norme SIA 180, édition 1999

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. : Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : <u>H2 Engineering SA</u> <u>Ch. Champs-Courbes 19, 1024 Ecublens</u> <u>María Taboada, 021 691 63 32</u> <u>h2@h2-eng.ch</u> <u>Ecublens, le 25 octobre 2023</u> 	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct _____ _____ _____
--	--	--